



Comptes financiers de mes parents vidés par ma soeur!

Par **Ijamin**, le **09/08/2009** à **23:30**

Bonjour,

Je vous écris car je viens de m'apercevoir que ma soeur a vidé tous les comptes de nos parents. En effet, mon unique soeur gérait les comptes de mes parents depuis quelques années et disposait d'une procuration vu que mon père était âgé de 82 ans, ma mère de 85 ans et atteinte de la maladie d'Alzheimer. Etant donné que je faisais entièrement confiance à ma soeur, je ne surveillais pas la situation financière de mes parents. De plus, je savais que mes parents disposaient suffisamment d'argent pour pouvoir subvenir à leurs besoins jusqu'à leurs vieux jours. Cependant, à ma grande surprise, j'ai découvert il y a quelques jours que tous les comptes de mes parents ont été vidés. En effet, j'ai constaté que depuis quelques années (environ depuis 2005), ma soeur prélevait de grosses sommes d'argent pour donner à ses deux filles (l'aînée étant âgée de 32 ans et la deuxième de 25 ans). Par exemple, elle a effectué un chèque de 23000 euros au nom de sa fille aînée, puis un de 15000 euros pour sa deuxième fille... Pour le moment, j'ai déjà constaté que 62000 euros ont été prélevés sous forme de chèque du compte de mes parents dont les destinataires étaient ma soeur et ses deux filles!!! Sans oublier que régulièrement des sommes en liquide et en chèque étaient aussi prélevées. Ce qui signifie qu'aujourd'hui mes parents ne disposent plus du tout d'argent de côté et que si prochainement ils doivent aller en maison de retraite vu leur état de santé actuel préoccupant, nous ne pourrons payer les frais de la maison de retraite! Je trouva ça inadmissible que ma soeur ait abusé de la faiblesse de nos parents.

Je souhaiterais avoir des renseignements afin de connaître les démarches que je dois entamer concernant cette affaire et savoir comment puis je faire pour que mes parents récupèrent l'argent qu'ils avaient épargné?

Merci,

Cordialement,

Jean-Yves